

PAR COURRIEL

Québec, le 11 décembre 2020

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 9 décembre 2020**

---

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 9 décembre dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants :

- Le plus récent nombre de centres de conditionnement au Québec, ainsi qu'à Montréal plus précisément.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons le document que nous détenons en lien avec votre requête. Vous trouverez ci-joint la liste des titulaires d'un permis de [studio de santé](#) en date du 9 décembre 2020. Prenez note que ce document, en format Excel, ne se limite pas aux centres de conditionnement physique du Québec ou de Montréal. Enfin, sachez que vous pouvez consulter les listes des titulaires de permis délivrés par l'Office dans notre [site Web](#).

Notez par ailleurs qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision. Le document intitulé « avis de recours en révision » est joint à la présente et vous fournit plus d'explications.

Veillez agréer, \_\_\_\_\_, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Marjorie Théberge  
Responsable de l'accès à l'information

p. j.